

Réf: Dossier 318611

Avis de constitution

SOCIETE « BE-FIRST »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7 B, Lot 54
BIS, Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Mai 2024 reçus par Me KOSSONOU CLAY Yawa M., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BE-FIRST »

Objet : COMMERCE GENERAL, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES(HEVEA,CAFE,CACAO,.... ETC), LOCATION D'ENGINS ET DE TOUT TYPE DE VEHICULES, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,REHABILITATION ET RENOVATION DE TOUT TYPE DE BATIMENT,DESIGN D'INTERIEUR ET EXTERIEUR,NEGOCE ET TRANSPORT DE MARCHANDISES,ACHATS ET VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CONSOMMABLES,MOBILIER DE BUREAU,FOURNITURE DE BUREAU,TRAVAUX D'IMPRIMERIE,IMPORT-EXPORT,PRESTATIONS DIVERSES, PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES CREEES OU A CREER POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJETSSIMILAIRES OU CONNEXES,NOTAMMENT PAR VOIE D'APPORT,DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS,DE PARTS SOCIALES OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7 B, Lot 54
BIS, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M CLAY SYDIO JEAN JACQUES (COGÉRANT), M KOUMA SOULEYMANA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02806 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34972/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

